



كلية العلوم
القانونية والاقتصادية
والاجتماعية – مراكش
FACULTÉ DES SCIENCES
JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES – MARRAKECH

COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS

EXERCICES CORRIGÉS

Semestre 4 Gestion

Pr. SARRA MRANI ZENTAR

Année universitaire : 2020-2022

Exercice1 :

La SA SQL est créée le 15/03/2016 au capital de 600 000 DH, les actions ont une valeur de 400 DH. 1/3 du capital est sous forme d'un apport en nature « terrain aménagé » alors que le reste représente un apport en numéraire dont 1/4 a été libéré à la souscription.

Les frais de constitution sont de 4 500 DH, réglés par chèque bancaire le 16/04/2016.

Le 22/04/2017, le conseil d'administration appelle le 2^{ème} quart de l'apport en numéraire qui a été versé en totalité au compte bancaire de la société le 15/06/2017. Tous les actionnaires ont répondu à cet appel à la date limite.

Le 22/08/2017, le conseil d'administration appelle le 3^{ème} quart l'apport en numéraire qui doit être versé au compte bancaire de la société au plus tard le 15/10/2017. Tous les actionnaires ont répondu à cet appel à la date limite à l'exception de l'actionnaire Ali souscripteur de 500 actions.

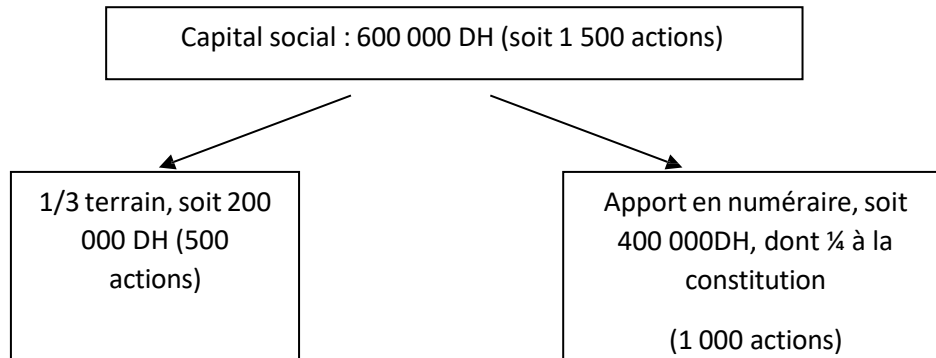
Après mise en demeure, le 27/12/2017, la société vend les actions de celui-ci au nouvel actionnaire Mouad à la valeur de 275 par action, les commissions payées à la banque sont de 600 DH (HT), TVA 10%, (elles sont récupérées par la suite par l'entreprise).

Les charges (frais de timbre et de téléphone) engagées par la société à cause de cette défaillance sont estimées à 400 DH HT (TVA 20%), réglées par chèque bancaire le 18/11/2017, elles sont imputées par la suite sur l'actionnaire défaillant.

La société prélève des intérêts de retard au taux de 12 % l'an. Le 30/12/2017, le solde est versé à l'actionnaire Ali.

Travail à faire :

1. Présentez les écritures comptables de constitution.
2. Présentez le bilan de constitution.
3. Présentez les écritures comptables afférentes à l'appel et à la libération du 2^{ème} quart de l'apport en numéraire.
4. Présentez les écritures comptables afférentes à l'appel et à la libération du 3^{ème} quart de l'apport en numéraire.
5. Combien l'actionnaire Ali a perdu dans cette affaire ?

Solution :**1. Ecritures comptables de constitution**

		15/03/2016			
3461	1111	Associés, comptes d'apport en société	300 000	Capital social	600 000
1119		Actionnaires, capital souscrit non appelé	300 000		
		Souscription du capital			
		15/03/2016			
2312	3461	Terrain aménagé	200 000	Associés, comptes d'apport en société	300 000
5141		Banque	100 000		
		Libération de l'apport en nature et du 1 ^{er} 1/4 de l'apport en numéraire			
		16/04/2016			
2111	5141	Frais de constitution	4 500	Banque	4 500
		Chèque N°...			

2. Bilan de constitution**Bilan de la SA SQL au 16 /04 /2016 (en DH)**

Actif		Passif	
<i>Actif</i>	<i>Montant</i>	<i>Passif</i>	<i>Montant</i>
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Financement permanent</u>	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais de constitution	4 500	Capital social	600 000
Immobilisations corporelles		Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	- 300 000
Terrain aménagé	200 000	Capital appelé/ dont versé	300 000
<u>Trésorerie - actif</u>			
Banque (100 000 - 4 500)	95 500		
Total	300 000	Total	300 000

3. Appel et libération du 2^{ème} quart de l'apport en numéraire

3462	1119	22/04/2017 Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Actionnaires, capital souscrit non capital Appel du 2 ^{ème} quart de l'apport en numéraire	100 000,00	100 000,00
5141	3462	15/06/2017 Banques Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Avis de crédit n°	100 000,00	100 000,00

4. Appel et libération du 3^{ème} quart de l'apport en numéraire

3462	1119	22/08/2017 Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Actionnaires, capital souscrit non capital Appel du 3 ^{ème} quart de l'apport en numéraire	100 000,00	100 000,00
5141	3462	15/10/2017 Banques Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Avis de crédit n° (1000-500)actions x 400 DH x ¼	50 000,00	50 000,00

D	3462 Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé	C
	100 000	50 000
		SD : 50 000

Vente brute : 500 actions* 275 DH = 137 500 DH
 - Commission bancaire 600 DH
 - TVA/commission bancaire 60 DH
 = **Vente nette :** **136 840 DH**
 Intérêts de retard 50 000 DH * 12% * 72/360 = 1 200 DH
 (du 16/10/2017 au 26/12/2017):

6145 34552	5141	18/11/2017 Frais postaux et frais de télécommunication Etat, TVA récupérable sur les charges Banque Chèque N°...	400 80	480
---------------	------	--	-----------	-----

27/12/2017				
5141		Banque	136 840	
6147		Services bancaires	600	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	60	
	3462	Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé		50 000
	4468	Autres comptes d'associés créditeurs		87 500
		Avis de crédit N°...		
d°				
4468		Autres comptes d'associés créditeurs	2 340	
	7197	Transfert de charges d'exploitation		1 000
	34552	Etat, TVA récupérable sur les charges		140
	7381	Intérêts et produits assimilés		1 200
		Récupération des frais et imputation des intérêts de retard sur l'actionnaire Ali		
30/12/2017				
4468		Autres comptes d'associés créditeurs	85 160	
	5141	Banque		85 160
		Règlement du solde, chèque N°...		

**D 4468 Autres comptes d'associés C
créditeurs**

2 340	87 500
SC 85 160	

5. Détermination de la perte de l'actionnaire Ali

Le nouvel actionnaire Mouad remplace l'ancien actionnaire Ali. C'est l'actionnaire Mouad qui devra répondre au 4^{ème} quart du capital.

L'actionnaire Ali a perdu dans cette affaire, car il a payé 500 actions * 400 DH * 1/2 = 100 000 DH (1^{er} et 2^{ème} quarts de l'apport en numéraire) alors que la société ne lui a remboursé pour solde que la somme de 85 160 DH, soit une perte de 14 840 DH qui s'explique par [(500 actions * (300¹ - 275) DH + 2 340 DH)].

Exercice 2 :

La SA **M2TN** est constituée le 13/09/2015 par 4 actionnaires (personnes physiques) et une société en nom collectif en dissolution (personne morale).

Les 4 actionnaires (Driss ; Nabil, Hamid et Marwane) ont fait les apports suivants :

L'actionnaire Driss : un apport en numéraire de 200 000 DH, versé totalement à la constitution.

L'actionnaire Nabil : un appartement de 300 000 DH, grevé d'une dette vis-à-vis de la Banque populaire de 150 000 DH.

L'actionnaire Hamid : un matériel de transport d'une valeur de 75 000 DH.

L'actionnaire Marwane : un apport en numéraire de 60 000 DH, libéré de 1/3 à la constitution.

La société en nom collectif en liquidation est composée de 2 associés ayant des parts égales. Le bilan de cette société à la veille de la dissolution se présente ainsi:

<i>Actif</i>	<i>Montant</i>	<i>Passif</i>	<i>Montant</i>
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Financement permanent</u>	
Immobilisation en non valeurs		Capitaux propres	
Frais préliminaires	5 000	Capital social	250 000
Immobilisations incorporelles		Réserves	43 000
Fonds de commerce	80 000	Dettes de financement	
Immobilisations corporelles		Emprunt auprès des établissements de crédit	70 000
Matériel et outillage	130 000		
Matériel de bureau	30 000		
Matériel informatique	7 000		
<u>Actif circulant</u>		<u>Passif circulant</u>	
Stock de marchandises	60 000	Fournisseurs	54 000
Clients	80 000		
<u>Trésorerie – actif</u>			
Banque	25 000		
Total	417 000	Total	417 000

Après évaluation, les apports de cette société sont les suivants :

Fonds de commerce	200 000 DH
Matériel et outillage	90 000 DH
Matériel de bureau	21 000 DH
Matériel informatique	3 000 DH
Stock de marchandises	74 000 DH
Clients	71 000 DH

Les frais de constitution sont de 6 100 DH, réglés par chèque bancaire, le 07/10/2015.

Travail à faire :

1. Déterminez le montant du capital de cette SA
2. En supposant que la valeur nominale est de 200 DH/action, réalisez la répartition du capital entre les actionnaires.
3. Dressez le journal de constitution
4. Présentez le bilan de constitution

Solution :

1. Le capital social est égal à la somme des apports purs et simples

Actionnaires	Apports purs et simples
Driss	200 000 DH
Nabil	150 000 DH
Hamid	75 000 DH
Marwane	60 000 DH
SNC en dissolution	360 000 DH
Capital social	845 000 DH

Evaluation des apports purs et simples de la société en dissolution :

Fonds de commerce	200 000
+Matériel et outillage	90 000
+Matériel de bureau	21 000
+Matériel informatique	3 000
+Stock de marchandises	74 000
+Clients	71 000
+Banque	25 000
= Apports mixtes	484 000
- Emprunt auprès des établissements de crédit	70 000
- Fournisseurs	54 000
= Apports purs et simples	360 000

2. Répartition du capital entre les actionnaires

Actionnaires	Nombre d'actions	% dans le capital social
Driss	$200\,000 \text{ DH} / 200 = 1\,000 \text{ actions}$	23,67
Nabil	$150\,000 \text{ DH} / 200 = 750 \text{ actions}$	17,75
Hamid	$75\,000 \text{ DH} / 200 = 375 \text{ actions}$	8,88
Marwane	$60\,000 \text{ DH} = 300 \text{ actions}$	7,1
Les 2 associés de la SNC en dissolution	360 000 DH = 1 800 actions (soit 900 actions chacun)	21,3 (pour l'ex-associé 1)
		21,3 (pour l'ex-associé 2)
Capital social	4 225 actions	100

¹ Le conseil d'administration a vendu les actions en les considérant comme libérées de $\frac{3}{4}$, soit $400 \text{ DH} \times \frac{3}{4} = 300 \text{ DH}$ (en terme de valeur nominale).

3- Journal de constitution

13/09/2015				
3461 1119	1111	Associés, comptes d'apport en société Actionnaires, capital souscrit non appelé Capital social <i>Souscription du capital</i> d°	805 000 40 000	845 000
5141	3461	Banque Associés, comptes d'apport en société <i>Libération de l'annort en numéraire de Driss</i> d°	200 000	200 000
2321	3461 1481	Bâtiment Associés, comptes d'apport en société Emprunt auprès des établissements de crédit <i>Libération de l'apport en nature de Nabil</i> d°	300 000	150 000 150 000
2340	3461	Matériel de transport Associés, comptes d'apport en société <i>Libération de l'apport en nature de Hamid</i> d°	75 000	75 000
5141	3461	Banque Associés, comptes d'apport en société <i>Libération de 1/3 de l'apport en numéraire de Marwane</i> d°	20 000	20 000
2332 2340 2352 2355 3111 3421 5141	3461 1481 4411	Fonds de commerce Matériels et outillage Matériel de bureau Matériel informatique Stock de marchandises Clients Banque Associés, comptes d'apport en société Emprunt auprès des établissements de crédit Fournisseurs <i>Libération des apports des 2 associés de la SNC en dissolution</i> 07/10/2015	200 000 90 000 21 000 3 000 74 000 71 000 25 000	360 000 70 000 54 000
2111	5141	Frais de constitution Banque <i>Chèque N°...</i>	6 100	6 100

4- Bilan de constitution

Bilan de la SA M2TN au 07/10/2015 (en DH)

<i>Actif</i>	<i>Montant</i>	<i>Passif</i>	<i>Montant</i>
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Financement permanent</u>	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais de constitution	6 100	Capital social	845 000
Immobilisations incorporelles		Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	- 40 000
Fonds de commerce	200 000		
Immobilisations corporelles			
Bâtiment	300 000	Capital appelé/ dont versé	805 000
Matériel et outillage	90 000	Dettes de financement	
Matériel de transport	75 000	Emprunt auprès des établissements de crédit	220 000
Matériel de bureau	21 000		
Matériel informatique	3 000		
<u>Actif circulant</u>		<u>Passif circulant</u>	
Stock de marchandises	74 000	Fournisseurs	54 000
Client	71 000		
<u>Trésorerie - actif</u>			
Banque	238 900		
Total	1 079 000	Total	1 079 000

Exercice 3 :

1. La SA **X3M** au capital de 1 000 000 DH, composé de 2 000 actions est constituée le 03/04/2014 grâce aux apports de 6 actionnaires :

Actionnaire Ahmed :

- Mobilier de bureau: 100 000 DH
- Terrain nu: 550 000 DH

Actionnaire Brahim :

- Stock de marchandises 50 000 DH
- Matériel informatique 15 000 DH
- Dette fournisseur 20 000 DH

Actionnaire Chakib:

- Appartement 205 000 DH

Actionnaires Driss, Mehdi et Farid :

- Apports en numéraire de 100 000 DH à verser de ¼ à la constitution (50% actionnaire Driss, 25% actionnaire Mehdi, 25% actionnaire Farid). Les actionnaires Driss et Mehdi ont libéré ¼ chacun, alors que l'actionnaire Farid a procédé au versement anticipé de la totalité de son apport.

Les frais de constitution sont de 7 600 DH, réglés par chèque bancaire le 06/06/2014.

Travail à faire :

1. Déterminez la répartition du capital entre les actionnaires de la SA **X3M**.
2. Présentez toutes les écritures comptables de constitution.
3. Présentez le bilan de constitution.

II. Le conseil d'administration appelle le deuxième quart de l'apport en numéraire, le 05/11/2015 est donne un délai de 20 jours pour sa libération, le 26/11/2015, tous les actionnaires ont libéré leurs apports.

III. Le conseil d'administration appelle le troisième quart de l'apport en numéraire, le 05/07/2016 est donne un délai de 20 jours pour sa libération, le 26/07/2016, l'actionnaire Driss a libéré sa fraction alors que l'actionnaire Mehdi n'a pas répondu à l'appel même après mise en demeure. Le 03/09/2012, ce conseil vend lesdites actions à l'actionnaire Tarik, la commission bancaire est de 350 DH (HT), TVA 10%. La SA prélève des intérêts de retard 11% l'an. Il est à noter que l'actionnaire Tarik doit libérer aussi le dernier quart lors de son appel par la SA.

Les charges (frais de timbre et de téléphone) engagées par la société à cause de cette défaillance sont estimées à 450 DH HT (TVA 20%), réglées par chèque bancaire le 01/09/2016, elles sont imputées par la suite sur l'actionnaire défaillant.

Le solde a été réglé à l'actionnaire Mehdi le 13/10/2016.

Travail à faire

Enregistrez ces opérations au journal de la société.

IV. Le conseil d'administration appelle le dernier quart de l'apport en numéraire, le 05/11/2016 est donne un délai de 20 jours pour sa libération, le 26/11/2016, les actionnaires concernés ont libéré leurs apports.

Travail à faire:

Enregistrez toutes ces opérations au journal de la société.

Solution :

1. Répartition du capital entre les actionnaires de la SA X3M

- **Actionnaire Ahmed** : APS (mobilier de bureau + terrain nu) = 100 000 DH + 550 000 DH = 650 000 DH.
- **Actionnaire Brahim** : APS = AM (stock de marchandises + matériel informatique)
– Dette fournisseur = 50 000 DH + 15 000 DH – 20 000 DH = 45 000 DH.
- **Actionnaire Chakib** : APS (Appartement) = 205 000 DH.

- **Actionnaire Driss** : 50% de l'APS (en numéraire) : 100 000 DH *0,5 = 50 000 DH (dont ¼ versé, soit 12 500 DH, reste à libérer 37 500 DH).
- **Actionnaire Mehdi** : 25% de l'APS (en numéraire) : 25 000 DH (dont ¼ versé, soit 6 250 DH, reste à libérer 18 750 DH).
- **Actionnaire Farid** : 25% de l'APS (en numéraire) : 25 000 DH (dont ¼ versé à la constitution, soit 6 250 DH, alors que 18 750 DH sont versés par anticipation).

Actionnaires	Montant de la participation	Nombre d'actions	% dans le capital social
<i>Ahmed</i>	650 000	1 300	65
<i>Brahim</i>	45 000	90	4,5
<i>Chakib</i>	205 000	410	20,5
<i>Driss</i>	50 000	100	5
<i>Mehdi</i>	25 000	50	2,5
<i>Farid</i>	25 000	50	2,5
Total	1 000 000	2 000	100

2- Ecritures comptables de constitution

		03/04/14		
3461		Associés, comptes d'apport en société	925 000	
1119		Actionnaires, capital souscrit non appelé	75 000	
	1111	Capital social		1 000 000
		<i>Souscription du capital</i>		
		d°	550 000	
2311		Terrain nu	100 000	
2351		Mobilier de bureau		
	3461	Associés, comptes d'apport en société		650 000
		<i>Libération de l'apport en nature d'Ahmed</i>		
		d°		
3111		Stock de marchandises	50 000	
2355		Matériel informatique	15 000	
	3461	Associés, comptes d'apport en société		45 000
	4411	Fournisseur		20 000
		<i>Libération de l'apport en nature de Brahim</i>		
		d°		
2321		Bâtiment	205 000	
	3461	Associés, comptes d'apport en société		205 000
		<i>Libération de l'apport en nature de Chakib</i>		
		d°		
5141		Banque	12 500	
	3461	Associés, comptes d'apport en société		12 500
		<i>Libération de ¼ de l'apport en numéraire de Driss</i>		
		d°		
5141		Banque	6 250	
	3461	Associés, comptes d'apport en société		6 250
		<i>Libération de ¼ de l'apport en numéraire de Mehdi</i>		

		d°		
5141		Banque	25 000	
	4461	Associés, comptes d'apport en société		6 250
	4468	Autres comptes d'associés créditeurs		18 750
		<i>Libération de 1/4 de l'apport en numéraire de Farid et versement anticipé des 3/4 de son apport</i>		
2111		06/06/2014	7 600	
	5141	Frais de constitution		6 600
		Banque		
		<i>Chèque N°...</i>		

3 - Bilan de constitution

Bilan de la SA X3M au 06/06/2014 (en DH)

<i>Actif</i>	<i>Montant</i>	<i>Passif</i>	<i>Montant</i>
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Financement permanent</u>	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais de constitution	7 600	Capital social (2 000 actions)	1 000 000
Immobilisations corporelles		Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	- 75 000
Terrain nu	550 000	Capital appelé/ dont versé	925 000
Bâtiment	205 000		
Mobilier de bureau	100 000		
Matériel informatique	15 000		
<u>Actif circulant</u>		<u>Passif circulant</u>	
Stock de Marchandises	50 000	Fournisseurs	20 000
		Autres comptes d'associés créditeurs	18 750
<u>Trésorerie - actif</u>			
Banque	36 150		
Total	963 750	Total	963 750

II. Comptabilisation du deuxième appel et libération de l'apport en numéraire

		05/11/2015		
3462		Actionnaires, capital souscrit appelé et non versé	25 000	
	1119	Actionnaires, capital souscrit non appelé		25 000
		<i>Appel du 3/4 de l'apport en numéraire</i>		
		26/11/2025		
5141		Banque	18 750	
4468		Autres comptes d'associés créditeurs	6 250	
	3462	Actionnaires, capital souscrit appelé et non versé		25 000
		<i>Libération du 3^{ème} quart appelé et régularisation du versement anticipé</i>		

III. Comptabilisation du troisième appel et libération de l'apport en numéraire

3462	1119	05/07/2016	25 000	25 000
		Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Actionnaires, capital souscrit non appelé <i>Appel du 2^{ème} quart de l'apport en numéraire</i>		
5141 4468	3462	26/07/2016	12 500 6 250	18 750
		Banque Autres comptes d'associés créditeurs ² Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé ³ <i>Régularisation du versement anticipé et libération de 1/4 de l'apport de Driss Avis de crédit N°...</i>		

D 3462 Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé C

25 000	18 750
	SD 6 250

Vente brute : 50 actions* 375 DH = 18 750 DH
 - Commission bancaire 350 DH
 - TVA/commission bancaire 35 DH
 = **Vente nette :** 18 365 DH
 Intérêts de retard 6 250 DH * 11% * 38/360 = 72,57 DH
 (du 27/07/2016 au 02/09/2016):

4468 Autres comptes d'associés créditeurs

997,57	12 500
SC 11 502,43	

6145 34552	5141	01/09/2016	450 90	540
		Frais postaux et frais de télécommunication Etat, TVA récupérable sur les charges Banque <i>Chèque N°...</i>		
5141 6147 34552	3462 4468	03/09/2016	18 365 350 35	6 250 12 500
		Banque Services bancaires Etat, TVA récup/charges Actionnaires, capital souscrit, appelé et non versé Autres comptes d'associés créditeurs <i>Avis de crédit N°...</i>		

² Régularisation de 1/4 du versement anticipé de l'actionnaire Farid.

³ (200 - 50) actions*500*1/4.

		d°		
4468		Autres comptes d'associés créditeurs	997,57	
	7197	Transfert de charges d'exploitation		800
	34552	Etat, TVA récup/charges		125
	7381	Intérêts et produits assimilés		72,57
		<i>Récupération des frais et imputation des intérêts de retard sur l'actionnaire Mehdi</i>		
		13/10/2016		
			11 502,43	
4468		Autres comptes d'associés créditeurs		
	5141	Banque		11
		<i>Règlement du solde, chèque N°...</i>		502,43

III. Comptabilisation du quatrième appel et libération de l'apport en numéraire

		05/11/2016		
3462		Actionnaires, capital souscrit appelé et non versé	25 000	
	1119	Actionnaires, capital souscrit non appelé		25 000
		<i>Appel du dernier quart de l'apport en numéraire</i>		
		26/11/2016		
5141		Banque	18 750	
4468		Autres comptes d'associés créditeurs	6 250	
	3462	Actionnaires, capital souscrit appelé et non versé		25 000
		<i>Libération du dernier quart appelé et régularisation du versement anticipé</i>		

Exercice 4 :

La SA N3M au capital de 800 000 DH (2 000 actions dont 1 000 actions correspondant à un apport en nature et 1 000 actions à un apport en numéraire dont ½ a été libéré à la constitution en 2014, ¼ le 01/04/2016), vous communique les renseignements suivants :

- La répartition du capital entre les actionnaires :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues
Rachid	650 (apport en nature)
Driss	350 (apport en nature)
Mehdi	200 (apport en numéraire)
Salah	300 (apport en numéraire)
Mourad	160 (apport en numéraire)
Yassine	340 (apport en numéraire)
Total	2 000

NB : Les 4 actionnaires (Mehdi, Salah, Mourad et Yassine) ont versé la ½ de leurs apports à la constitution et ¼ en mois d'avril 2016.

- Le bénéfice net de l'exercice 2016 est de 310 000 DH.
- L'AGO a décidé la distribution du bénéfice net le 03/05/2017 comme suit :
- L'absorption d'un report à nouveau (SD) de 87 000 DH.
- Le total du compte « réserve légale » est de 80 000 DH.
- La réserve statutaire représente 1/65 du bénéfice net – après déduction du report à nouveau (SD) –.
- L'intérêt statutaire est de 3% du capital libéré non amorti.
- L'AGO a décidé de doter la réserve facultative de 34 000 DH.
- L'AGO a décidé de distribuer un superdividende de 45 DH/action.
- Le reliquat du bénéfice net sera mis en report à nouveau.
- La TPA 15%.
- Le 08/06/2017, la société paie la TPA par chèque bancaire.
- Le 12/06/2017, la société paie par chèques bancaires, les dividendes nets aux actionnaires ainsi que les tantièmes à son conseil d'administration.

Travail à faire :

1. Déterminez la répartition du bénéfice net de 2016.
2. Comptabilisez au journal de la société les opérations de répartition du bénéfice.
3. Combien recevra chaque actionnaire ?

Solution :

1. Répartition du bénéfice net de 2016 :

Tableau de répartition du bénéfice net (2016)

Bénéfice net en instance d'affectation		310 000
Report à nouveau (SD)	87 000	
Réserve légale	0	
Réserve statutaire	3 430,77	
Intérêts statutaires	20 250	
Réserve facultative	34 000	
Superdividende	90 000	
Report à nouveau (SC)		75 319,23

- Report à nouveau (SD) = 87 000 DH.
- Réserve légale = 0 DH (ce compte a déjà atteint 10% du capital social).
- Réserve statutaire : $(310\,000\text{ DH} - 87\,000\text{ DH}) \times 1/65 = 3\,430,77\text{ DH}$.
- Intérêts statutaires :

Apport en nature : $1\,000\text{ actions} \times 400\text{ DH} \times 3\% = 12\,000\text{ DH}$.

Apport en numéraire : $* 1\,000\text{ actions} \times 400\text{ DH} \times 1/2 \times 3\% = 6\,000\text{ DH}$.

* 1 000 actions*400 DH *1/4*9/12*3% = 2 250 DH.

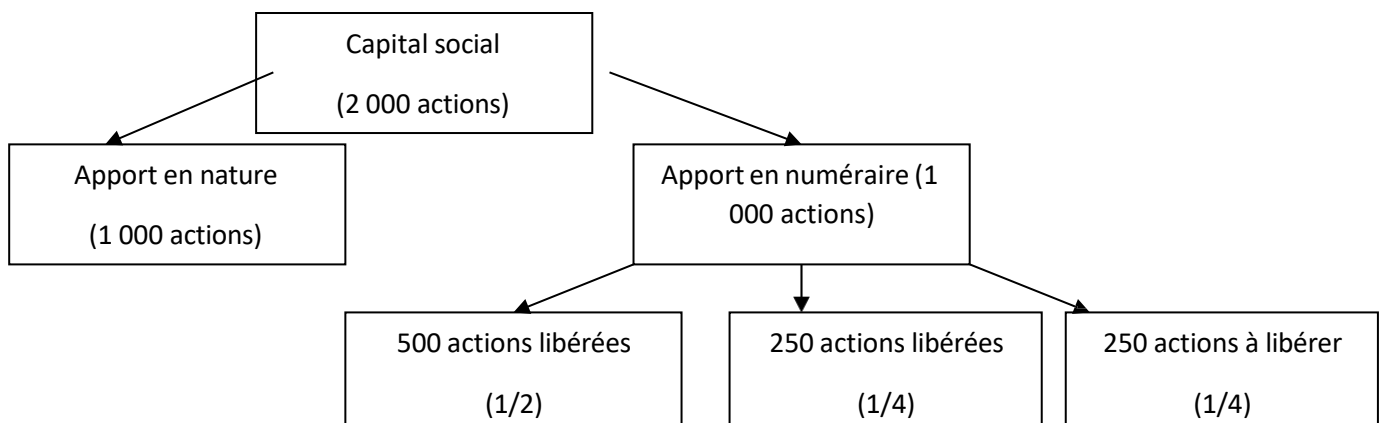
Soit un total de 20 250 DH.

- Réserve facultative = 34 000 DH.
- Superdividendes = 2 000 actions*45 DH = 90 000 DH.
- Dividendes bruts = 20 250 DH + 90 000 DH = 110 250 DH.
- TPA = 110 250 DH * 15 % = 16 537,5 DH.
- Dividendes nets = 93 712,5 DH.

2. Le journal :

03/05/2017					
1191		Résultat net de l'exercice	310 000		
	1181	Résultat net en instance d'affectation <i>Suivant décision AGO</i>			310 000
		d°			
1181		Résultat net en instance d'affectation	310 000		
	1169	Report à nouveau (SD)			87 000
	1151	Réserve statutaire			3 430,77
	1152	Réserve facultative			34 000
	1161	Report à nouveau (SC)			75 319,23
	4465	Etat, impôts, taxes et assimilés			16 537,5
		Associés dividendes à payer			93 712,5
		<i>Répartition du bénéfice de 2016</i>			
08/06/2017					
4452		Etat, impôts, taxes et assimilés	16 537,5		
	5141	Banque			16 537,5
		<i>Chèque N°...</i>			
12/06/2017					
4465		Associés dividendes à payer	93 712,5		
	5141	Banque			93 712,5
		<i>Chèques N°...</i>			

3. Montant reçu par chaque actionnaire :



Les actions libérées pour les actionnaires qui ont fait un apport en numéraire :

Actionnaires	Nombre total d'actions détenues	La moitié libérée à la constitution	Le ¼ au 01/04/2012
Mehdi	200	100	50
Salah	300	150	75
Mourad	160	80	40
Yassine	340	170	85
Total	1 000	500	250

Les dividendes nets reçus par tous les actionnaires (en DH):

Actionnaires	Intérêts statutaires	Superdividendes	Dividendes bruts	Dividendes nets
Rachid	$650 \times 400 \times 3\% = 7\,800$	$650 \times 45 = 29\,250$	37 050	31 492,5
Driss	$350 \times 400 \times 3\% = 4\,200$	$350 \times 45 = 15\,750$	19 950	16 957,5
Mehdi	$100 \times 400 \times 3\% = 1\,200$ $50 \times 400 \times 9/12 \times 3\% = 450$	$200 \times 45 = 9\,000$	10 650	9 052,5
Salah	$150 \times 400 \times 3\% = 1\,800$ $75 \times 400 \times 9/12 \times 3\% = 675$	$300 \times 45 = 13\,500$	15 975	13 578,75
Mourad	$80 \times 400 \times 3\% = 960$ $40 \times 400 \times 9/12 \times 3\% = 360$	$160 \times 45 = 7\,200$	8 520	7 242
Yassine	$170 \times 400 \times 3\% = 2\,040$ $85 \times 400 \times 9/12 \times 3\% = 765$	$340 \times 45 = 15\,300$	18 105	15 389,25
Total	20 250	90 000	110 250	93 712,5

Exercice 5 :

La SA SRS vous communique les informations suivantes :

- Le capital social est composé de 5 000 actions
- L'augmentation de capital porte sur 1 000 actions
- Le prix d'émission des actions nouvelles est de 375 DH.
- La valeur réelle de l'action avant augmentation de capital est de 400 DH

Cette SA vous demande d'analyser la situation de l'actionnaire **RAMI** (qui possède déjà 600 actions, qui a souscrit à 70 nouvelles actions et qui a vendu le reste de ses droits de souscription à l'actionnaire **CHAFIK**) en terme de :

1. Pourcentage dans le capital social
2. Valeur réelle de ses actions après augmentation de capital
3. Montant reçu de l'actionnaire **CHAFIK**.

Solution :

1. Pourcentage de l'actionnaire Rami dans le capital social :

- Avant augmentation de capital social : $\frac{600}{5\,000} * 100 = 12\%$
- Après augmentation de capital social : $\frac{600+70}{5\,000+1\,000} * 100 = 11,17\%$

Le pourcentage de cet actionnaire dans le capital social a diminué vu qu'il n'a pas utilisé tous ses droits de souscription.

2- La valeur réelle des actions après l'augmentation du capital a diminué, étant donné que le prix d'émission des actions nouvelles est inférieur à la valeur réelle des actions avant l'augmentation du capital.

3- Le montant reçu de l'actionnaire CHAFIK :

$$RS = \frac{Nr}{N} = \frac{1\,000}{5\,000} = \frac{1}{5} \text{ soit 5 actions anciennes pour avoir une action nouvelle.}$$

DS = valeur réelle de l'action avant l'augmentation du capital – valeur réelle de l'action après l'augmentation du capital = 400 DH – 395,8333 DH = 4,167 DH.

L'actionnaire Rami a droit à : 6 000 actions $\times \frac{1}{5} = 120$ actions nouvelles.

Il a utilisé ses DS pour acquérir 70 nouvelles actions, alors qu'il a vendu le reste de ses DS, correspondant à 50 nouvelles actions à l'actionnaire CHAFIK.

L'actionnaire CHAFIK doit verser à l'entreprise 50 actions $\times 375$ DH = 18 750 DH.

Il doit verser à l'actionnaire Rami 50 actions $\times 5 \times DS = 50 \times 5 \times 4,167$ DH = 1 041,75 DH.

Pour recevoir 50 actions $\times 395,833$ DH = 19 791,65 DH.

Exercice 6 :

L'assemblée générale extraordinaire de la SA **F3XS** au capital de 500 000 DH, composé de 2500 actions d'une valeur nominale de 200 DH décide le 05/10/2016 une augmentation de son capital par incorporation de ses réserves facultatives de 70 000 DH (émission des actions gratuites).

La société retient comme valeur réelle de ses actions avant augmentation de capital, la valeur financière de 256,5 DH.

Les frais d'augmentation du capital sont de 800 DH, réglés par chèque bancaire le 28/10/2016.

Travail à faire :

1. Déterminez le nombre d'actions nouvelles et comptabilisez cette opération
2. Déterminez la valeur réelle des actions après augmentation du capital, le rapport d'attribution et le droit d'attribution
3. Analysez la situation de l'actionnaire Yassine qui possède 48% du capital social et qui a décidé d'utiliser 2/3 de ses droits d'attribution et de céder le reste à l'actionnaire Hicham.

Solution :

1. Le nombre d'actions nouvelles et comptabilisation de l'augmentation du capital :

$$\frac{70\,000}{200} = 350 \text{ actions}$$

1152	1111	05/10/2016		70 000	70 000
		Réserves facultatives	Capital social		
		<i>Distributions de 350 actions gratuites</i>			
2113	5141	28/10/2016		800	800
		Frais d'augmentation du capital	Banque		
		<i>Chèque N° ...</i>			

2. Détermination de la valeur réelle des actions après l'augmentation du capital, du rapport et du droit d'attribution :

La valeur réelle des actions après l'augmentation de capital :

$$\frac{(2500 \times 256,5) + (350 \times 0)}{50} = 225 \text{ DH}$$

RA = $\frac{350}{2500} = \frac{35}{250} = \frac{7}{50}$. Pour avoir 7 actions gratuites, il faut disposer de 50 anciennes actions.

$$DA = 256,5 \text{ DH} - 225 \text{ DH} = 3,15 \text{ DH.}$$

3. Analyse de la situation de l'actionnaire Yassine qui possède 48% du capital social et qui a décidé d'utiliser 2/3 de ses droits d'attribution et de céder le reste à l'actionnaire Hicham :

En nombre d'actions, l'actionnaire Yassine possède 2 500 actions * 48%, soit 1 200 actions.

Théoriquement, il a le droit à : $1\,200 \times \frac{7}{50} = 168$ actions.

Il a utilisé 2/3 de ses droits d'attribution, de ce fait :

- Avant l'augmentation du capital : $1\,200 \times 256,50 \text{ DH} = 307\,800 \text{ DH}$.
- Lors de l'augmentation du capital : $(168 \text{ actions} \times \frac{2}{3} = 112 \text{ actions}) \times 0 \text{ DH}$ (les actions sont gratuites).

- Après l'augmentation du capital : $1\,312 \text{ actions} \times 225 \text{ DH} = 295\,000 \text{ DH}$.

Il a vendu $\frac{1}{3}$ de ses droits d'attribution soit $(168 \text{ actions} \times \frac{1}{3} = 56 \text{ actions})$ à l'actionnaire HICHAM.

Celui-ci doit verser à l'actionnaire Yassine la somme de 12 600 MD qui la différence entre $(307\,800 - 295\,000)$.

Ne pouvons déterminer la même valeur autrement :

Pour avoir 7 actions gratuites, il faut disposer de 50 actions anciennes, autrement de 50 DH.

Nous pouvons appliquer la règle suivante $\begin{cases} 7 \text{ actions} \rightarrow 50 \text{ dh} \\ 56 \text{ actions} \rightarrow x \end{cases} \Leftrightarrow x = 600 \text{ DH}$.

Exercice 7:

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme **R2X** au capital de 500 000 DH (5 000 actions) décide une augmentation de son capital de 500 actions le 03/06/2017 au prix d'émission de 112 DH, la valeur réelle des actions avant augmentation du capital est de 145 DH.

Les apports sont en numéraire et ont été libérés de la moitié par versement au compte bancaire de la société le 29/06/2017. Les frais d'augmentation de capital sont de 3 000 DH, réglés par chèque bancaire le 05/07/2017.

Travail à faire :

1. Présentez les écritures comptables d'augmentation de capital au journal de cette société.
2. Analysez la situation de l'actionnaire Karim qui possède déjà 1 200 actions (avant augmentation de capital) s'il décide d'utiliser tous ses droits de souscription.
3. Analysez la situation de l'actionnaire Yassir qui possède déjà 400 actions (avant augmentation de capital) s'il décide de vendre tous ses droits de souscription au nouvel actionnaire Nabil.

Solution :

1. Comptabilisation :

		29/06/2017			
5141	4462	Banque	28 000		
		Associés, versements reçus sur augmentation de capital			28 000
		<i>Souscription des actions nouvelles, avis de crédit N°...</i>			
		d°	28 000		
4462		Associés, versements reçus sur augmentation de capital Actionnaires,	28 000		
1119		capital souscrit non appelé			
	1111	Capital social			50 000
	1121	Prime d'émission			6 000
		<i>Constatation de l'augmentation du capital par émission de 500 nouvelles actions</i>			
		05/07/2017			
2113		Frais d'augmentation du capital	3 000		
	5141				
		Banque			3 000
		<i>Chèque N° ...</i>			

2. Analyse de la situation de l'actionnaire Karim :

Il convient de déterminer d'abord le rapport et le droit de souscription.

$$RS = \frac{500}{5\,000} = \frac{1}{10}$$

DS = valeur réelle de l'action avant augmentation de capital – valeur réelle de l'action après augmentation de capital.

La valeur réelle de l'action après augmentation de capital : $\frac{(5000 \times 145) + (500 \times 112)}{5000 + 500} = 142 \text{ DH}$

$$DS = 145 \text{ DH} - 142 \text{ DH} = 3 \text{ DH}$$

Situation de l'actionnaire Karim :

- Avant augmentation de capital : 1 200 actions * 145 DH = 174 000 DH.
- Lors de l'augmentation de capital, il droit à 120 actions, soit 1 200 actions * $\frac{1}{10}$ sachant qu'il a utilisé tous ses droits de souscription, il a acquit 120 actions * 112 DH = 13 440 DH.
- Après augmentation de capital : 1320 actions * 142 DH = 187 440 DH.

3. Analyse de la situation de l'actionnaire Yassir :

L'actionnaire Yassir a droit à 40 nouvelles actions, soit 400 actions * $\frac{1}{10}$

- Avant augmentation de capital : 400 actions * 145 DH = 58 000 DH.
- Lors de l'augmentation de capital : 0 action

- Après l'augmentation de capital : $400 \text{ actions} \times 142 \text{ DH} = 56\,800 \text{ DH}$.

La perte de valeur de ses actions de 1 200 DH est compensée par la vente de ses droits de souscription au nouvel actionnaire Nabil ($40 \text{ actions} \times 10 \times \text{DS}$) = ($40 \text{ actions} \times 10 \times 3 \text{ DH}$) = 1 200 DH.

Exercice 8 :

L'assemblée générale extraordinaire de la SA **MHM** décide de réduire son capital de $\frac{1}{5}$, le 30/10/2017.

Le capital de cette SA est de 700 000 DH composé de 7 000 actions dont 3 000 actions (apport en nature) de 3 actionnaires et 4 000 actions (apport en numéraire) de 4 actionnaires, ces dernières sont libérées de $\frac{3}{4}$.

La répartition du capital entre les 7 actionnaires se présente comme suit :

Actionnaires	Nature de l'apport	Nombre d'actions détenues
Ali	Apport en nature	1 000
Brahim	Apport en nature	750
Hicham	Apport en nature	1 250
Fadoua	Apport en numéraire	2 000
Réda	Apport en numéraire	500
Nacer	Apport en numéraire	1 000
Samira	Apport en numéraire	500

Le 15/11/2017, la société rembourse les actionnaires (apport en nature) par chèque bancaire.

Extrait du passif du bilan au 31/12/2016.

Capital social (7 000 actions)	700 000 DH
- Actionnaires, capital souscrit non appelé	100 000 DH
= Capital appelé et versé	600 000 DH

Les frais de réduction du capital sont de 770 DH, réglés par chèque bancaire le 06/11/2017.

Travail à faire :

1. Déterminez la situation de chaque actionnaire de cette SA.
2. Présentez les écritures comptables de réduction du capital au journal de cette société.
3. Présentez la nouvelle situation des capitaux propres

Solution :

1. Situation de chaque actionnaire de cette SA

Cette SA va réduire son capital de $(700\,000/5) = 140\,000 \text{ DH}$

En nombre d'actions, elle doit annuler $(140\,000/100) = 1\,400 \text{ actions}$.

Actionnaires	Nombre d'actions avant réduction du capital	Nombre d'actions annulées	Remboursements aux actionnaires (en DH)
Mouad	1 000	1 000/5=200	200 *100 = 20 000
Driss	750	750/5=150	150*100 = 15 000
Hicham	1 250	1 250/5=250	250 *100 = 25 000
Fadoua	2 000	2 000/5=400	30 000 ⁴
Réda	500	500/5=100	7 500 ⁵
Nacer	1 000	1 000/5=200	15 000 ⁶
Samira	500	500/5=100	7 500 ⁷
Total	7 000	1 400	120 000

La SA va renoncer à 800 actions*1/4*100 DH =20 000 DH (liées aux apports en numéraire) et elle va rembourser 120 000 DH.

⁴ La SA va :

* Renoncer au dernier quart, soit : 400 actions*1/4*100 DH = 10 000 DH.

* Rembourser ¾, soit : 400 actions*3/4*100 DH = 30 000 DH.

⁵ La SA va :

* Renoncer au dernier quart, soit : 100 actions*1/4*100 DH = 2 500 DH.

* Rembourser ¾, soit : 100 actions*3/4*100 DH = 7 500 DH.

⁶ La SA va :

* Renoncer au dernier quart, soit : 200 actions*1/4*100 DH = 5 000 DH.

* Rembourser ¾, soit : 200 actions*3/4*100 DH = 15 000 DH.

⁷ La SA va :

* Renoncer au dernier quart, soit : 100 actions*1/4*100 DH = 2 500 DH.

* Rembourser ¾, soit : 100 actions*3/4*100 DH = 7 500 DH.

2. Comptabilisation :

1111	1119 4461	30/10/2017	140 000	20 000 120 000
		Capital social Actionnaires, capital souscrit non appelé Associés, capital à rembourser <i>Réduction du capital par annulation de 875 actions</i>		
461	5141	15/11/2017	120 000	120 000
		Associés, capital à rembourser Banque <i>Remboursement aux actionnaires, chèques N°...</i>		
2118	5141	06/11/2017		770
		Autres frais préliminaires Banque <i>Chèque N°...</i>	770	

3. La nouvelle situation de ses capitaux propres

Capital social (5 600 actions)

- Actionnaires, capital souscrit non appelé

= Capital appelé et versé

Exercice 9 :

Le 15/11/2015, les deux sociétés anonymes **A** et **B** décident de fusionner en créant une nouvelle société. La valeur nominale retenue est de 400 DH/action et le nombre d'action est de 5 000 actions.

Le 18/12/2015, la SA C règle les frais de constitution de 6 500 DH, par chèque bancaire.

Bilan de A

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif immobilisé		Financement permanent	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais de constitution	5 000	Capital social (5 000 actions)	500 000
Immobilisations corporelles		Réserve légale	30 000
Matériel et outillage	200 000	Réserve statutaire	51 000
Matériel de transport	257 000	Dettes de financement	
Matériel de bureau	141 000	Emprunt auprès des établissements de crédit	180 000
Actif circulant			
Clients	70 000		
Trésorerie - Actif			
Banque	88 000		
Total	761 000	Total	761 000

Bilan de B

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif immobilisé		Financement permanent	
Immobilisations incorporelles		Capitaux propres	
Fonds de commerce	220 000	Capital social (3 500 actions)	700 000
Immobilisations corporelles		Réserve légale	61 000
Bâtiment	376 000	Réserve facultative	80 000
Matériel informatique	100 000		
Mobilier de bureau	80 000	Passif circulant	
Actif circulant		Fournisseurs	89 000
Stock de produits finis	64 000		
Clients	35 000		
Trésorerie - actif			
Banque	55 000		
Total	930 000	Total	930 000

Eléments de A et de B après évaluation :

A		B	
Fonds de commerce	200 000	Fonds de commerce	600 000
Matériel et outillage	138 000	Bâtiment	761 000
Matériel de transport	182 000	Matériel informatique	63 000
Matériel de bureau	90 000	Mobilier de bureau	46 000
Clients	50 000		
Les autres postes: La valeur réelle correspond à la valeur comptable			

Travail à faire :

1. Évaluez les apports de **A** et de **B**
2. Déterminez la valeur de la soulte
3. Dressez le journal de **C**

4. Présentez le bilan de C

NB : il est à noter que la soulte a été remboursée aux actionnaires par chèques bancaires

Solution :

1. Evaluation des APS de A et de B

Apports purs et simples de A :

Fonds de commerce	200 000
+ Matériel et outillage	138 000
+ Matériel de transport	182 000
+ Matériel de bureau	90 000
+ Clients	50 000
+ Banque	88 000
= Apports mixtes	748 000
Emprunt auprès des établissements de crédit	180 000
= Apports purs et simples	568 000

Apport pur et simple de B :

Fonds de commerce	600 000
+ Bâtiment	761 000
+ Matériel informatique	63 000
+ Mobilier de bureau	46 000
+ Stock de produits finis	64 000
+ Clients	35 000
+ Banque	55 000
= Apports mixtes	1 624 000
- Fournisseurs	89 000
= Apports purs et simples	1 535 000

1. Détermination de la soulte :

Le capital de C est en principe égal à la somme des APS, soit 568 000 DH + 1 535 000 DH = 2 103 000 DH.

Le nombre d'actions de la société C : $\frac{2103000}{400} = 5\,257,50 \text{ MAD}$

Etant donné que le capital de C effectivement retenu est limité à 5 000 actions, la valeur de la soulte est de (5 257,50 – 5 000) actions x 400 DH = 103 000 DH.

2. Le journal

15/11/2015				
3461		Associés, comptes d'apports en société	2 103 000	
	1111	Capital social		2 000 000
	5141	Banque		103 000
		<i>Constitution du capital, promesse d'apport, chèque N°...</i>		
d°				
2230		Fonds de commerce	200 000	
2332		Matériel et outillage	138 000	
2340		Matériel de transport	182 000	
2351		Matériel de bureau	90 000	
3421		Clients	50 000	
5141		Banque	88 000	
	3461	Associés, comptes d'apports en société		568 000
		Emprunt auprès des établissements de crédit		180 000
		<i>Réalisation de l'apport fusion de la société A</i>		
d°				
2230		Fonds de commerce	600 000	
2321		Bâtiment	761 000	
2355		Matériel informatique	63 000	
2351		Mobilier de bureau	46 000	
3421		Clients	35 000	
5141		Banque	55 000	
	3461	Associés, comptes d'apports en société		1 535 000
	4411	Fournisseurs		89 000
		<i>Réalisation de l'apport fusion de la société B</i>		
18/12/2015				
2111		Frais de constitution	6 500	
	5141	Banque		6 500
		<i>Chèque N°...</i>		

Travail à faire :

1. Enregistrez les opérations de liquidation chez la SARL **DMB**.
2. A la fin de la liquidation combien recevra chacun des associés de cette SARL ?

Solution :

1. Comptabilisation chez la SARL DMB (la société en liquidation)

		4/3/2020		
2811		Amortissement des frais préliminaires	2 000	
28321		Amortissement des bâtiments	100 000	
28332		Amortissement matériel et outillage	60 000	
2834		Amortissement matériel de transport	50 000	
28352	2110	Amortissement matériel de bureau	20 000	2 000
	2321	Frais préliminaires		100 000
	2332	Bâtiment		60 000
	2340	Matériel et outillage		50 000
	2352	Matériel de transport		20 000
		Matériel de bureau		
		<i>Annulation des amortissements</i>		
1192		Résultat de liquidation d°	2 000	
	2110	Frais préliminaires		2 000
		<i>Pour solde du compte crédité</i>		
5141		Banque d°	1 198 000	
	2321	Bâtiment		300 000
	2332	Matériel et outillage		190 000
	2340	Matériel de transport		150 000
	2352	Matériel de bureau		60 000
	3111	Stock de marchandises		70 000
	1192	Résultat de liquidation		428 000
		<i>Cession des éléments d'actif, chèque N°...</i>		
		6/3/2020		
5141		Banque	18 000	
1192	3421	Résultat de liquidation	20 000	
	3424	Clients		22 000
		Clients douteux		16 000
		<i>Recouvrement des créances, chèque N°...</i>		
		d°		
3942		Provision pour dépréciation clients et CR	8 000	
	1192	Résultat de liquidation		8 000
		<i>Pour solde du compte débité</i>		
		9/3/2020		
4411		Fournisseurs	41 000	
	5141	Banque		41 000
		<i>Règlement pour solde, chèque N°...</i>		
		12/03/2020		
1192		Résultat de liquidation	8 000	
	5141	Banque		8 000
		<i>Frais de liquidation, chèque N°...</i>		

1192 Résultat de liquidation

2 000	428 000
20 000	8 000
8 000	
SC 406 000	

L'IS = 406 000 DH *20% = 81 200 DH.

		21/3/2020		
1192	5141	Résultat de liquidation	Banque	81 200
		<i>Règlement IS, chèque N°...</i>		81 200

5141 Banque

24 000	41 000
1 198 000	8 000
18 000	81 200
	SD 1 109 800

Le bilan de fin de liquidation (en DH)

<i>Actif</i>	<i>Montant</i>	<i>Passif</i>	<i>Montant</i>
		Financement permanent	
		Capitaux propres	
		Capital social	600 000
		Réserve légale	48 000
		Autres réserves	72 000
		Résultat net de l'exercice	65 000
		Résultat de liquidation	324 800
Trésorerie – actif			
Banque	1 109 800		
	1 109 800		1 109 800

26/3/2020			
1111	Capital social	600 000	
1140	Réserve légale	48 000	
1150	Autres réserves	72 000	
1191	Résultat net de l'exercice	65 000	
1192	Résultat de liquidation	324 800	
4463	Comptes courants d'associés créditeurs <i>Droits des actionnaires</i>		1 109 800
	d°	1 109 800	
4463	Comptes courants d'associés créditeurs		
5141	Banque <i>Partage, clôture des comptes</i>		1 109 800

2. Reliquat versé aux 4 associés à la fin de la liquidation

Associés	% dans le capital social	Montant reçu
Associé Ahmed	45	499 410
Associée Sarah	30	332 940
Associé Mouad	15	166 470
Associé Driss	10	110 980
Total	100	1 109 800

Exercice 11 :

Le 11/03/2017, les deux sociétés anonymes **A** et **B** décident de fusionner (**A** absorbe **B**).

Les frais engagés sont de 7 200 DH, payés par A, par chèque bancaire le 20/04/2017.

Les deux bilans de A et de B à la veille de la fusion se présentent comme suit :

Bilan de A (en DH)

Actif immobilisé				Financement permanent	
Immobilisations en NV				Capitaux propres	
Frais préliminaires	10 000	2 000	8 000	Capital social (5 000 actions)	900 000
Immobilisations corporelles				Réserve légale	40 000
Bâtiment	500 000	100 000	400 000	Autres réserves	78 000
Matériel et outillage	240 000	40 000	200 000		
Matériel de transport	300 000	50 000	250 000		
Matériel et mobilier de bureau	134 000	4 000	130 000		
Actif circulant				Passif circulant	
Stock de marchandises	70 000		70 000	Fournisseurs	191 000
Clients	90 000		90 000		
Trésorerie – actif					
Banque	61 000		61 000		
Total	1 405 000	196 000	1209 000	Total	1209 000

Bilan de B (en DH)

Actif immobilisé				Financement permanent	
Immobilisations en NV				Capitaux propres	
Frais préliminaires	10 000	5 000	5 000	Capital social (4 000 actions)	400 000
Immobilisations corporelles				Réserve légale	40 000
Terrain	250 000		250 000	Autres réserves	15 000
Matériel de transport	120 000	20 000	100 000	Dettes de financement	
Mobilier informatique	90 000	30 000	60 000	Emprunt auprès des EC	100 000
Actif circulant				Passif circulant	
Stock de matières premières	30 000		30 000	Fournisseurs	62 000
Stock de produits finis	54 000	22 000	32 000		
Clients	81 000	31 000	50 000		
Trésorerie – actif					
Banque	90 000		90 000		
Total	725 000	108 000	617 000	Total	617 000

Le projet de fusion a retenu les évaluations suivantes :

Société A :

Fonds de commerce	500 000
Bâtiment	800 000
Matériel et outillage	130 000
Matériel de transport	300 000
Matériel et mobilier de bureau	80 000
Clients	50 000
Les autres postes	Ont gardé les mêmes valeurs

Société B :

Fonds de commerce	217 000
Terrain	400 000
Matériel de transport	105 000
Matériel informatique	40 000
Clients	48 000
Les autres postes	Ont gardé les mêmes valeurs

Travail à faire :

1. Déterminez la valeur réelle de fusion de A et de B ainsi que la parité.
2. Dans l'hypothèse que A ne désire créer que 2 100 actions, déterminez le montant de la soulte. Il est à signaler que cette soulte a été remboursée aux actionnaires de B au moment de la réalisation de leurs apports au profit de A.
3. Enregistrez toutes les écritures de fusion au journal de A.
4. Enregistrez toutes les écritures de dissolution de la société B.

Solution :

1. Les APS de A:

Fonds de commerce	350 000
+ Bâtiment	400 000
+ Matériel de transport	90 000
+ Mobilier de bureau	50 000
+ Stock de marchandises	60 000
+ Clients	70 000
+ Banque	30 000
= Apports mixtes	1 050 000
- Emprunt auprès des E C	150 000
- Fournisseurs	100 000
= Apports purs et simples	800 000

Les APS de B:

Fonds de commerce	800 000
+ Terrain	700 000
+ Matériel et outillage	120 000
+ Matériel de transport	135 000
+ Matériel informatique	21 000
+ Stock de marchandises	80 000
+ Clients	82 000
+ Banque	42 000
= Apports mixtes	1 980 000
- Fournisseurs	180 000
= Apports purs et simples	1 800 000

1. La valeur réelle de fusion de la SA B et de A.

La valeur de fusion de B est $\frac{1\ 800\ 000}{4\ 000} = 450$ DH

La valeur de fusion de A est $\frac{800\ 000}{2\ 000} = 400$ DH

2. Le nombre d'actions B à créer :

La parité est de $\frac{VFA}{VFR} = \frac{400}{450} = \frac{40}{45} = \frac{8}{9}$ c'est-à-dire 8 actions de B contre 9 actions de A.

Le nombre d'actions à remettre aux actionnaires de A est de : $2000 \times \frac{8}{9} = 1\ 777,7777$ actions soit 1 777 actions.

Le reliquat (soulte) de 0,7777 actions x 450 DH = 350 DH sera remboursé aux actionnaires de A.

3. Les écritures de dissolution de A

		3/7/2015		
2832		Amortissement bâtiment	Amortissement	50 000
2834		du matériel de transport	Amortissement	6 000
2835		mobilier de bureau		20 000
	2321		Bâtiment	50 000
	2340		Matériel de transport	6 000
	2351		Mobilier de bureau	20 000
		<i>Annulation des amortissements</i>		

3911		d°		
	1198	Provision pour dépréciation de stock de marchandises	1 000	
		Résultat de fusion		1 000
		<i>Pour solde du compte débité</i>		
1481		d°		
4411		Emprunt auprès des E C	150 000	
2510		Fournisseurs	100 000	
5141		Titres de participation	799 650	
		Banque ⁸	350	
	2230	Fonds de commerce		260 000
	2321	Bâtiment		250 000
	2340	Matériel de transport		94 000
	2351	Mobilier de bureau		63 000
	3111	Stock de marchandises		61 000
	3421	Clients		77 000
	5141	Banque		30 000
	1198	Résultat de fusion		215 000
		<i>Réalisation de l'apport fusion de A, 1 777 actions B</i>		

Tableau de résultat de fusion (en DH)

Eléments	Valeur comptable	Valeur de fusion	Résultat
Fonds de commerce	260 000	350 000	90 000
Bâtiment	250 000	400 000	150 000
Matériel de transport	94 000	90 000	-4 000
Mobilier de bureau	63 000	50 000	-13 000
Stock de marchandises	61 000	60 000	- 1 000
Clients	77 000	70 000	-7 000
Totaux	805 000	1 020 000	215 000

1198 Résultat de fusion

	1 000
	215 000
SC 216 000	

Le bilan de fin de dissolution (en DH)

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif immobilisé		Financement permanent	
Immobilisations financières		Capitaux propres	
Titres de participation	799 650	Capital social	500 000
		Réserve légale	50 000
		Autres réserves	34 000
		Résultat de fusion	216 000
Trésorerie - actif			
Banque	350		
Total	800 000	Total	800 000

7 La soulte a été remboursée aux actionnaires de A par chèque bancaire.

1111		Capital social	500 000	
1140		Réserve légale	50 000	
115		Autres réserves	34 000	
1198		Résultat de fusion	216 000	
	4463	Comptes courants d'associés créditeurs		800 000
		<i>Droits des actionnaires</i>		
		d°		
4463		Comptes courants d'associés créditeurs	800 000	
	2510	Titres de participation		799 650
	5141	Banque		350
		<i>Partage, clôture des comptes</i>		